

APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE DE CRÉATION / PÔLE PRINT BONUS

Le collectif Bonus, association chargée de la gestion et l'animation du parc d'ateliers d'artistes de la Ville de Nantes, propose un temps de résidence de création au sein de son Pôle Print.

Cet atelier d'impression situé dans le quartier Saint-Félix est un espace ressources de création et de conseils, ouvert à toutes et tous, qui propose depuis 2018 des prestations et un accompagnement en impressions riso et tirages grands formats pigmentaires.

D'une durée de quatre semaines, du 2 au 30 juin 2025, la résidence est pensée comme un moment de réflexion et de production autour de l'objet imprimé, sous ses formes les plus variées. En étroite collaboration avec le chargé de production du collectif Bonus, vous aurez accès, en plus de votre propre espace d'atelier, à un espace de production comprenant une machine riso double tambours et ses 13 couleurs, un parc de petit matériel de façonnage (plieuse A3, massicot, raineuse, relieuse coil, etc) un traceur Epson grand format (44 pouces) et ses 9 encres pigmentaires ainsi qu'un panel de papiers photos et de production.

La résidence est pensée comme une collaboration et un échange de savoirs avec le Pôle Print, il ne s'agira pas d'agir de manière autonome au sein de l'atelier. En effet, notre espace de production continuera son activité de prestations et d'accueil du public le temps de la résidence, des moments exclusifs seront bien sûr réservés à la / au lauréat.e pour la réalisation de son projet.

Toutes les propositions ayant traits à l'impression, à l'édition, aux multiples éditoriaux et aux techniques de reproductions imprimées sont acceptées, dans la limite technique de leur possible réalisation au sein de notre atelier. La résidence peut servir de temps de création en vue d'une production à l'issue des quatre semaines, comme elle peut également permettre de finaliser ou concrétiser un projet déjà engagé.

La résidence donnera lieu à une restitution au Grand Huit, l'espace de diffusion du collectif Bonus situé dans le quartier de la Création, du 4 au 26 juillet 2025 (vernissage le jeudi 3 juillet).

L'équipe Bonus vous accompagnera pour l'accrochage et la présentation aux publics.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA RÉSIDENCE

Pour ce projet, le.la lauréat.e bénéficiera :

- de la mise à disposition d'un espace de travail sur le site de Félix Thomas
- d'une allocation de résidence de 1400 €. Cette somme comprend les honoraires, per diem et une présentation du travail au public du projet de résidence ;
- de frais de production interne au Pôle Print Bonus jusqu'à 1500 € (dont frais de production liés à l'exposition) ;
- de la prise en charge des déplacements dans le cadre d'un budget forfaitaire et global de 400 € (sous réserve de justificatifs) ;
- d'un hébergement à Nantes pendant la résidence et la période de montage de l'exposition ;
- de l'accompagnement de l'équipe de Bonus dans les divers aspects de sa recherche et le cas échéant, la mise en relation avec des structures ressources et interlocuteur.trice.s pouvant contribuer au développement de son projet ;
- d'une rencontre publique organisée pendant la période de résidence. L'artiste sera invité.e à y présenter sa pratique et la recherche qu'il.elle mène dans le cadre de son projet de résidence ;
- d'une exposition de restitution de résidence au Grand Huit, sur notre site de l'Îlot des Îles ;
- d'une prise en charge de l'assurance de l'atelier de résidence et des œuvres de l'exposition par le collectif Bonus ;
- de la communication de l'association pour l'exposition (diffusion papier, réseaux sociaux, mailing) ainsi que des frais de réception liés au vernissage.

Une convention précisant les engagements de chacune des parties sera rédigée.

CRITÈRE DE PARTICIPATION

Cet appel est ouvert à tous.les artistes français.es ou étranger.ère.s, sans limite d'âge, maîtrisant l'usage oral de la langue française ou anglaise et vivant hors de Nantes et son agglomération.

Le.la candidat.e devra justifier de son statut d'artiste professionnel.le ou en voie de professionnalisation dans le champ des arts visuels via la mention d'un numéro de Siret.

SÉLECTION DES CANDIDATS

Le jury sera composé de la chargée des arts visuels de la Ville de Nantes, d'un.e professionnel.le du champ de l'art contemporain, d'un.e membre de la collégiale de Bonus et d'un.e membre de l'équipe salariée de Bonus qui apportera son expertise technique.

En aucun cas l'équipe de Bonus ne pourra faire de retours personnels sur le projet présenté en amont du jury, ce dernier restant la seule entité compétente pour analyser les candidatures et choisir le.la lauréat.e.

PIÈCES A FOURNIR

Merci d'adresser un dossier artistique et un CV, dans un document unique de 10 pages et 10 mo maximum, via le formulaire Google form :

<https://forms.gle/1nCPCv8PX62RmcgX6>

CALENDRIER

31 janvier 2025 : date limite de dépôt des dossiers de candidature.

Février 2025 : jury de sélection et annonce du.de la lauréat.e.

2 - 30 juin 2025 : résidence de création

4 - 26 juillet 2025 : exposition au Grand Huit

CONTACT

Pour toutes informations complémentaires : candidature@collectifbonus.fr

